



Offre n°2025-08912

Responsable du Service Transfert Innovation et Partenariats (F/H)

Type de contrat : Civil Servants Mobility (EU) or Permanent contract

Niveau de diplôme exigé : Graduate degree or equivalent

Fonction : Support functions

Niveau d'expérience souhaité : From 5 to 12 years

A propos du centre ou de la direction fonctionnelle

Le centre Inria a été créé en 1986 et est devenu le Centre Inria de l'Université de Lorraine en 2023, il comporte aussi une Antenne Inria de l'Université de Strasbourg. Sa dynamique s'inscrit dans le développement du site lorrain avec l'Université de Lorraine et du site strasbourgeois.

Son action mobilise environ 450 personnes, scientifiques et personnels d'appui à la recherche et à l'innovation, issues de 38 nationalités.

Contexte et atouts du poste

Les activités de transfert technologique, de partenariats de R&D et d'innovation d'Inria sont opérées dans chacun des Centres Inria par un Service Transfert, Innovation & Partenariats (STIP) qui compte plusieurs chargé-es de projets en charge de la mise en place de partenariats au sens large et de l'accompagnement des projets de startups (dispositif national Inria Startup Studio).

Le service est piloté par un ou une responsable, membre de l'équipe de direction du Centre Inria de l'Université de Lorraine et Antenne Inria de l'Université de Strasbourg. La ou le responsable est rattaché-e hiérarchiquement au directeur de

centre Inria et est nommé-e par le Président Directeur Général d'Inria.

La responsabilité fonctionnelle des services Transfert, Innovation & Partenariats des centres relève de la Direction Générale Déléguée à l'Innovation (DGD-I) d'Inria.

Actuellement, le service Transfert, Innovation et Partenariats du centre Inria rassemble en sus du chef de service 3 chargé.es de projets et une chargée de mission.

Mission confiée

La politique de soutien à l'innovation d'Inria est de garantir un impact économique et sociétal maximal de ses recherches en accélérant l'innovation par le transfert de résultats de recherche, de technologies et de compétences.

Le service Transfert, Innovation et Partenariats (STIP) met en œuvre la mission « Transfert et Partenariats Industriels » d'Inria autour :

- De la création de startups technologiques ;
- D'accords de partenariats, d'abord avec des entreprises ;
- De la mise en œuvre de la politique de coopération européenne des équipes de recherche.

Ce travail s'intègre à la fois dans la politique définie au niveau national (DGD-I Inria) et dans celles des deux sites universitaires. La ou le Responsable du STIP participe donc aux deux Pôles Universitaires d'Innovation (PUI). Un rapprochement avec le PUI de l'Université de Reims Champagne – Ardennes est par ailleurs engagé.

La ou le responsable du STIP organise l'activité du service selon cinq dimensions :

- Elle ou il assure l'encadrement et le fonctionnement optimal du service en garantissant l'atteinte des objectifs opérationnels fixés et le reporting vers la direction du centre et vers la DGD-I.
- Elle ou il met en place la promotion de l'offre technologique de l'institut ;
- Elle ou il met en place et développe les relations ou les partenariats avec les acteurs du monde socio-économique, tout en affirmant la visibilité d'Inria dans l'écosystème local. Elle ou il supervise les projets de recherche partenariale (bilatérale ou collaborative) et de transfert vers les entreprises (dont création de startups).
- Elle ou il met en place et assure le suivi des partenariats stratégiques du centre en lien avec la direction du centre et la direction générale
- Elle ou il est l'interlocuteur premier des universités cheffes de site du Grand-Est avec lesquelles Inria a engagé un partenariat.

Elle ou il est le porteur opérationnel de la politique de la Direction Générale Déléguée au Transfert et aux Partenariats Industriels (DGD-I) et en assure la déclinaison aussi bien en interne vers les chercheurs, qu'en externe vers les entreprises, ainsi que de la politique de site impulsée par le directeur du centre.

Principales activités

- Organiser, planifier et coordonner les activités du STIP et assurer l'encadrement des agents qui lui sont hiérarchiquement rattachés (1 agent dédié à la mise en œuvre du programme Inria Startup Studio, 1 agent dédié aux Partenariats, 1 agent dédié au développement de l'implication dans des projets européens et une chargée de mission dédiée aux projets collaboratifs hors Europe) ;
- Organiser et coordonner les échanges avec les autres services d'Inria dans le centre et au niveau national ;
- Conseiller la direction du centre et mettre en œuvre la stratégie de transfert et de partenariats industriels d'Inria, en lien étroit avec l'écosystème régional ;
- Piloter des projets stratégiques pour le centre, dont l'implication dans les écosystèmes locaux et la participation aux PUI ou le volet relations entreprises du Cluster IA ENACT ;
- Sensibiliser les chercheurs au transfert et aux partenariats industriels ;
- Conseiller et accompagner les équipiers du STIP dans leurs activités pour :
 - Détecter/analyser les opportunités de transfert et de partenariats industriels, en particulier identifier et accompagner les projets de création d'entreprise ;
 - Conseiller et accompagner les scientifiques dans la mise en place de projets nationaux, européens ou internationaux, collaboratifs ou bilatéraux ;
 - Monter et négocier les contrats de transfert et de partenariats institutionnels et industriels (propriété intellectuelle, expertise, conseil, gestion, suivi, conditions financières, licences) et en mesurer l'impact ;
- Organiser la protection des résultats (brevets, logiciels, marques, savoir-faire), identifier l'offre technologique du centre avec les chercheurs et les ingénieurs, en assurer la promotion auprès des entreprises ;
- Développer et entretenir les réseaux locaux et les partenariats industriels ; représenter Inria dans les écosystèmes locaux : pôles de compétitivité, incubateurs ;
- Participer aux actions nationales liées au transfert et aux partenariats industriels, aux rencontres et réunions du réseau métier Transfert d'Inria (partage d'expériences, de bonnes pratiques, construction et analyse de projets).

Compétences

Nous recherchons un profil uniquement ayant un minimum de 5 années d'expériences dans un poste similaire.

Savoir

- Connaissances approfondies dans les sciences du numérique ou dans un domaine scientifique où les applications des sciences du numérique sont importantes
- Connaissances du paysage de la recherche et des différents mécanismes de financement
- Connaissances des aspects juridiques et contractuels de la recherche partenariale et du droit de la propriété intellectuelle
- Connaissances du tissu économique, si possible régional, en particulier des grands groupes industriels partenaires, des PME innovantes et des acteurs de l'innovation nationaux et régionaux
- Connaissances du marketing de l'innovation
- Disposer d'une expérience de la recherche à travers un travail de doctorat est un plus
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral (niveau B2 ou C1 du cadre de référence européen CECRL)

Savoir-faire

- Diriger, motiver, animer une équipe
- Maîtriser les techniques de management et de conduite de changement
- Maîtriser les techniques de gestion de projet
- Maîtriser les techniques de négociation
- Maîtriser des méthodes d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes
- Fortes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles
- Développer un réseau relationnel et des partenariats
- Représenter son établissement
- Organiser, motiver et convaincre

Savoir être

- En responsabilité
- Fort esprit d'initiative et curiosité d'esprit
- Fort esprit d'équipe
- Sens de l'organisation, rigueur, sens critique
- Force de proposition
- Diplomatie, écoute active et qualités relationnelles
- Capacité d'anticipation
- Capacité de conviction et de décision

Avantages

- Restauration subventionnée
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et aménagement du temps de travail

- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)
- Accès à la formation professionnelle
- Forfait mutuelle (sous conditions)

Rémunération

Poste à temps complet, à pourvoir à partir du 1^{er} octobre.

Rémunération selon expérience.

Informations générales

- **Ville :** Villers lès Nancy
- **Centre Inria :** [Centre Inria de l'Université de Lorraine](#)
- **Date de prise de fonction souhaitée :** 2025-10-01
- **Date limite pour postuler :** 2025-06-14

Contacts

- **Équipe Inria :** STIP-NGE (DGD-I)
- **Recruteur :**
Lagrange Jean / jean-philippe.lagrange@inria.fr

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 215 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3900 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 200 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Attention: Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Consignes pour postuler

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site Inria. Le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti.

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.